

# *La Lettre de nos Moulins*



Éditée par l'**A.P.R.O.M.I.C.A.V.**

*Association pour la protection et la mise  
en valeur de Calvisson et de la Vaunage*

N° 59 - 3ème trimestre 2022

## EDITORIAL

Chères lectrices, chers lecteurs,

L'été vient de s'éteindre et c'est à bon escient que j'utilise ce terme, vous l'aurez compris. Une sécheresse qui s'inscrit dans le long terme, un manque de pluie historique, des vagues de chaleur répétitives, sans parler des incendies, notre belle région et ses environs immédiats n'ont pas échappé à cette triste règle. Espérons qu'elle ne devienne fatalité ! Mais l'été reste aussi, bien heureusement, synonyme de vacances et de relâchement, de voyages et de belles rencontres et j'espère qu'à votre manière, vous avez traversé cette période de la meilleure façon qui soit !

C'est l'heure de la rentrée et votre association se met en ordre de marche afin de vous proposer, comme à son habitude, quelques activités à venir.

À l'heure où j'écris cet éditorial, le Forum des Associations de Calvisson ne s'est pas encore tenu. Un article concernant l'**APROMICAV** est prévu dans le « Spécial Associations » édité par la Mairie. J'y reviendrai ici-même lors de la publication du dernier bulletin de l'année qui vous réserve une surprise. J'évoquerai aussi le questionnaire que chaque adhérent ou adhérente a reçu avec **La Lettre de nos Moulins** précédente et ce sera alors le moment de tirer un premier bilan de vos satisfactions, mais aussi de vos attentes.

Côté agenda, rappelons le Concert du 25 novembre prochain autour d'**Alain SEBBAH** au Foyer communal. Un article paraîtra courant octobre sur le journal de la mairie qui vous donnera plus d'infos.

La restauration de notre patrimoine se poursuit et votre association a besoin de bras supplémentaires pour la mener à bien, au plus près de l'ambition première des fondateurs de l'**APROMICAV**. N'hésitez pas à nous rejoindre et à participer ainsi à la préservation de notre environnement proche et de notre histoire commune.

À très bientôt donc pour d'autres aventures et d'autres projets !

Le Président  
**Serge MARIGNAN**

Visitez notre site [www.apromicav.com](http://www.apromicav.com) pour revoir la « lettre de nos moulins » ainsi que les actualités et animations proposées et sur **facebook** en tapant « apromicav calvisson »

# VIE ASSOCIATIVE

10 septembre 2022  
FORUM DES ASSOCIATIONS



Préparation de notre stand.  
Nous sommes fins prêts pour accueillir les visiteurs



Le forum des associations s'est tenu le samedi 10 septembre 2022 en son lieu habituel. Suivant la décision de la municipalité, la durée de cet évènement a été réduite - de 9 H à 12H30.

Parmi les visiteurs, nous avons eu le plaisir d'inscrire 6 nouveaux adhérents et constater l'intérêt des personnes venues à notre stand pour la rencontre du **14 octobre** à la salle de l'Herboux. Cette rencontre ayant pour but de réunir nos adhérents pour un échange d'idées sur le fonctionnement de l'APROMICAV.

Quelques échanges intéressants notamment auprès de l'association « Énergie citoyenne de Calvisson » représentée par Danielle Vidal, sa présidente, en particulier sur les nouvelles énergies photovoltaïques associées à la restauration et au nettoyage du site classé de Canteperdrix. Projet prometteur.

Nous avons pu également rencontrer brièvement les élus. Au cours de son allocution, Monsieur le Maire nous a donné une information utile: il y a actuellement 2500 adhérents dans les associations de Calvisson, ce qui représente un bon pourcentage par rapport à la population.

Ce forum a été pour nous très constructif.

*Pour participer, entre autres, à la restauration des capitelles, contacter le 04 66 22 72 49.*

## Li pescaïres.

Au milieu des années 60, alors jeune-homme, me prenait parfois le besoin de m'isoler auprès de dame nature : la pêche s'avéra être un hobby propice.

Dans cette époque, tous les calvissonnais connaissaient bien les pratiques de chacun. D'ailleurs, quelques couples illégitimes, de notoriété publique, péchaient en eau trouble sans trop de remue-ménage.

Si les adultères étaient sus, ceux qui s'adonnaient à la passion halieutique l'étaient également.

Parmi les pêcheurs connus : Franc RANQUET et Pierre REMEZY, agriculteurs, pratiquaient de concert. En cet été débutant, mon père m'adressa à Franc qui me proposa de les accompagner quelques jours plus tard. Ce dernier me prévint, départ à 4 heures 30 afin d'atteindre le Grau du Roi au lever du jour.

Le jour dit, malgré l'heure matinale, j'étais au rendez-vous. Matériel chargé, direction la mer. Parvenus vers 5 heures à ce qui allait devenir Port Camargue où seules deux digues avaient été édifiées, les seaux à vendange en main, la collecte de couteaux commença.

La mer très calme nous permettait de bien distinguer les alvéoles laissées par les mollusques qui avaient pratiqués un trou pour se dissimuler. Il me fut enseigné comment les capturer ce qui n'est pas très aisé compte tenu de la résistance qu'exercent ces animaux. Rapidement la récolte s'avérait suffisante et nous levions le camp.

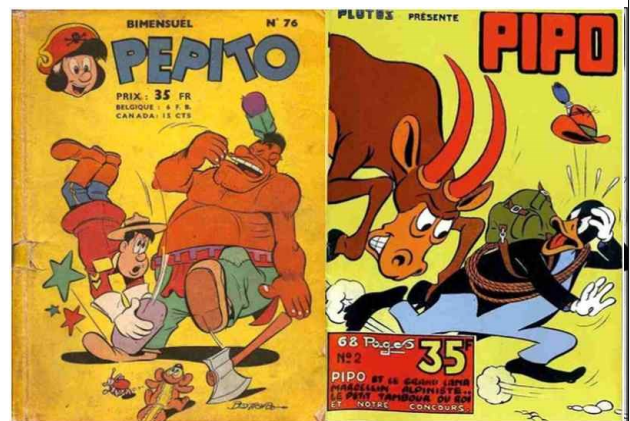
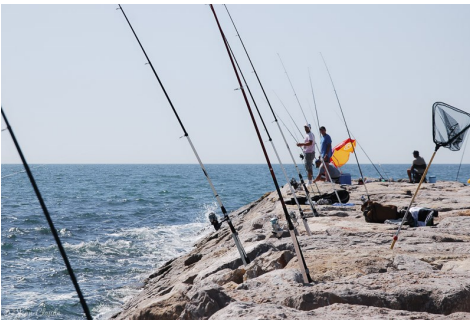
Direction les Saintes Marie de la Mer pour nous installer au bord du Rhône et y pêcher toute la journée. Le puissant courant exigeait que nous lestions nos lignes de plombs plats et pesants. Les couteaux s'avéraient être d'excellents appâts.

La journée un peu ventée fut vraiment agréable, animée par Pierre, lecteur de bandes dessinées, qui nous contait les exploits de Pipo et Pepito lesquels avaient le don de le mettre dans une joie particulièrement communicative.

Ces deux hommes qui s'appréciaient, m'enseignèrent utilement si bien que je parvins à prendre quelques poissons (plies, petits loups). Bien évidemment, leur bourriche était plus garnie que la mienne mais l'expérience me serait profitable.

L'année suivante, permis de conduire en poche, j'étais l'heureux possesseur d'une 2 CV Citroën d'occasion. Mes études universitaires ne m'avaient pas encore détournées de la pêche aussi invitais-je successivement deux calvissonnais à m'accompagner.

Armand LAFFONT, métayer en retraite et grand-père de l'ami Jean-Claude, ne man-





quait pas d'humour. Sous sa casquette, son œil frisait parfois lorsque par exemple sous un ciel ennuagé, il déclarait : « Un jorn fagué nive, plugué ! ». Je lui avais proposé de rejoindre le bras du Rhône déjà pratiqué près des Saintes Maries de la Mer et de nous installer près de son embouchure. Les appâts avaient été achetés. Nous étions munis chacun de trois grands lancers propres à une utilisation maritime et le sieur LAFFONT, négligemment, avait jeté à l'eau la ligne d'un quatrième, bien plus petit et habituellement réservé à la rivière. Quelques poissons avaient déjà rejoint nos bourriches, le pique-nique avait été ingéré, lorsque, dans l'après-midi, il s'inquiéta de son petit lancer qu'il avait jusque-là ignoré. Il avait été poussé par le vent contre les rochers. Tentant



de mouliner, il ressentit une énorme résistance. Persuadé que son hameçon s'était accroché à un tronc d'arbre charrié par le courant, il continua à mouliner énergiquement. Soudain, plus de résistance, persuadé que le fil avait cassé, il poursuivit le rembobinage. J'étais un peu plus loin et je l'entendis s'exclamer : « Fan des chichourles ! ». Me rapprochant et me munissant de l'épuisette, je l'aidais à ramener une énorme plie.

Avouerais-je que j'étais un peu jaloux ?

Quelques temps plus tard, le charron du village, André CHAMPAVIER avec qui mon père, menuisier-ébéniste, entretenait d'excellentes relations évoqua en ma présence la pêche aux congres. Curieux de la découvrir, je lui demandais si nous pourrions faire équipe. Ayant donné son accord, un soir nous embarquons dans ma fidèle 2 CV Citroën. Or s'il ne m'avait pas échappé que cet homme avait une stature et un volume importants, je n'avais aucunement pensé aux conséquences de son poids sur mon véhicule. Il faut dire qu'il oscillait entre 125 et 130 Kg. Sitôt assis côté passager, la voiture pencha dangereusement et je me retrouvai sur le siège conducteur dans une position largement supérieure. Nous devons avoir fière allure dans ce véhicule victime d'une telle inclinaison. J'éprouvais alors quelques craintes pour les amortisseurs qui finalement encaissèrent la charge sans conséquence.

Sur un épi de la toute récente Grande-Motte où il avait ses habitudes, juste avant la nuit, les lancers furent installés, des bas de lignes en acier précédaient de gros hameçons sur lesquels nous avions empalé des moitiés de sardines. Après que chacun ait pris 6 ou 7 congres de taille moyenne, en milieu de nuit, retour vers Calvisson tout en nous promettant d'y revenir. Parole fut tenue. Après plusieurs soirées à la Grande-Motte, mon père me signifiait qu'il en avait assez de consommer du congre qu'il n'appréciait que modérément. Ainsi le Vidourle me vit-il revenir sur ses berges.

**Alain AVESQUE**

# LA CASERNE DE CALVISSON

La caserne se situait rue de la tranchée, juste après la médiathèque. A cet endroit, aujourd'hui, une aire de stationnement permet de garer nos véhicules.

Cette place semble submergée d'activité par la rotation des conducteurs en quête de stationnement.

Pourtant cela n'est rien à côté de ce qui existait dans les années 1940. La Caserne de l'armée Française abritait le 355 RA Régiment d'artillerie. De nombreux véhicules militaires de toutes dimensions circulaient dans cette voie étroite.

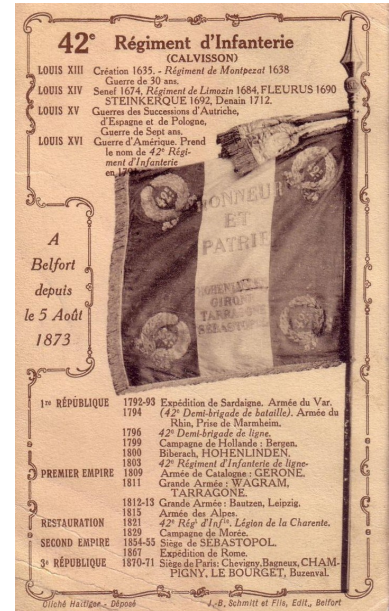
Peu à peu, la troupe a été rapatriée sur Nîmes.

Les locaux restés vides ont abrité des particuliers jusque dans les années 1953-54 environ.

Les bâtiments impressionnants devenus vétustes ont survécu quelques années de plus.

Voûtes et pans de murs menaçant de s'écrouler l'emplacement était interdit aux enfants qui avaient l'habitude de s'amuser librement dans les rues du village.

Pour les décourager des histoires invraisemblables leur étaient racontées.



Bravant cet interdit, ils s'enorgueillissaient de pénétrer dans cette enceinte, détaillant ensuite aux collègues abasourdis leurs découvertes.

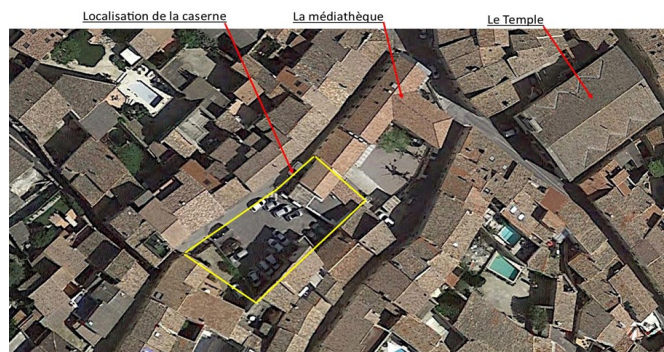
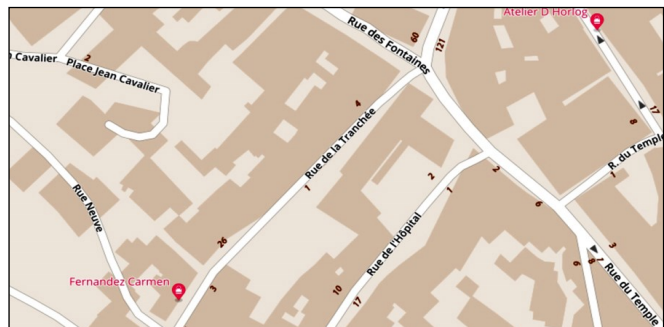


1<sup>er</sup> rang (de gauche à droite)  
Joseph Navaro, Eric Chesnaud, Daniel Bastide,  
Jean Pierre Gillotti, Jean Pierre Meysembourg

2<sup>e</sup> rang :  
Jean Pierre Sabatier, Daniel François, Robert Briand, Robert Rochablaive,  
Daniel Dorle, Castel André, Sermiento Daniel

3<sup>e</sup> rang :  
Christian Roche, Elian Aigun, Jacques Borie

Accroupi : Jacky Boucheif  
Absent : Jacques Marié



Le parking qui a fait place à la caserne rue de la Tranchée



## LES CHEVALIERS DES ARENES

Extrait de « La revue du Midi », 1910 – pages 54 à 56, signé E. P.



Sceau des Consuls des chevaliers du château des Arènes de Nîmes

La *Revue Historique* (édition de septembre-octobre 1909) contient une intéressante étude de M. Robert Michel sur : « *Les Chevaliers du Château des Arènes de Nîmes aux XII et XIIIe siècles.* »

Dans son article *sur La Tourmente*, de notre distingué confrère M. Marius Richard, notre directeur M. Georges Maurin, a rappelé que sous la Révolution en 1794, les Arènes renfermaient encore dans leur enceinte, des maisons d'habitation.

L'auteur de l'étude que nous analysons nous apprend que ce fut sous la domination wisigothique au VIe siècle que s'accomplit la transformation des Arènes qui, de lieu de réjouissances publiques devinrent une véritable forteresse.

Au Moyen-âge, de nombreux édifices antiques furent érigés en châteaux forts, en lieux de refuge, ils servirent de suprêmes réduits aux villes envahies. Les Arènes d'Arles, le capitole de Narbonne furent dans ce cas.

« *Dans la cella du temple de Diane, à Nîmes, vinrent s'établir les religieuses de l'abbaye Bénédictine de Saint-Sauveur de la Font de la Maison-Carrée, on fit un Hôtel-de-Ville, de la Tour-Magne et de l'amphithéâtre romain on fit un château-fort. Tout château devint en France à l'époque féodale le centre d'une circonscription à laquelle on donna le nom de Châtellenie ; et à sa possession fut attaché l'exercice d'une partie des droits de la puissance publique dans cette circonscription.* »

### **Le roi Wamba écrase les mutins dans les Arènes de Nîmes en 633.**

Au XIIe siècle le château des Arènes était le centre d'une châtellenie, le siège de la vicomté de Nîmes, qui appartenait à la famille Bernard-Aton

« *L'amphithéâtre était entouré d'un fossé qui le séparait de la cité ; il était occupé par de nombreuses maisons ménagées dans les portiques et les galeries ou construites sur l'arène. Un clocher et deux chapelles dédiées,*



*l'une à Saint-Martin, l'autre à Saint-Pierre s'y élevaient ; des routes y conduisaient ; quatre portes y donnaient accès. La population, qui habitait les Arènes était composée, au moins en majorité de chevaliers. »*



Ces chevaliers étaient les vassaux du vicomte de Nîmes. Logés dans les Arènes ils y tenaient leurs demeures, qui sans doute, étaient plus ou moins fortifiées, en fief ou vicomté (1). En retour ils fournissaient le service de garde permanent. Au début du XIIIe Siècle ils étaient 31 ; en 1226, près de cent. C'était la principale garnison du château des Arènes souvent assiégé encore au XIIIe siècle.

*(1) À Avignon, au début du XIIIe siècle, il y avait 300 maisons fortifiées, que le roi de France fit détruire.*

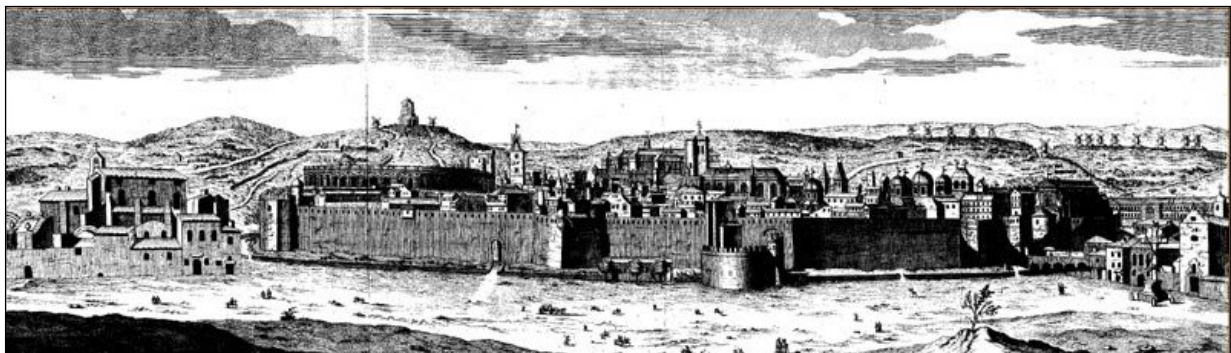
En récompense le consulat était en partie entre leurs mains ; ils le partageaient avec la bourgeoisie. (4 consuls bourgeois et 4 consuls parmi les chevaliers des Arènes) En 1185, les comtés de Toulouse acquirent la vicomté de Nîmes. Raymond V confirma leurs privilèges.

Avec ce flair qui distingue les classes ou les hiérarchies condamnées, ils profitèrent de la croisade albigeoise pour se révolter contre l'autorité seigneuriale comme si leur sort n'était pas intimement à celui de Raymond de Toulouse ! Ils s'associèrent aux bourgeois ; et ces gardiens de l'ordre firent leur petite émeute. Le représentant du comté, excommunié, fut massacré. C'était en 1207 « Raymond VI dut céder à la violence du soulèvement, pour rentrer en possession de son palais qui se trouvait dans les arènes, il lui fallut, le 15 février 1209, confirmer les chevaliers et les bourgeois dans les charges consulaires. » Très habilement, Simon de Montfort, devenu maître de notre ville respecta ces privilèges, Raymond VII en fit de même en 1220.

Louis VIII, roi de France en 1226, envahissant le midi de la France, trouvait à Nîmes un consulat puissant, exercé par huit consuls en possession du droit de sceau et d'attributions législatives et judiciaires, où deux classes semblaient se partager également l'influence : les bourgeois et les chevaliers.

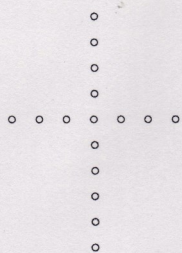
Louis VIII occupa les Arènes, en chassa les chevaliers, qui, pour comble d'ironie furent excommuniés par le Pape.

Le 3 juin 1226, ils remirent à l'évêque de Nîmes le château et la cité. Dédaigneusement, le roi chargea son sénéchal de leur assurer un logement dans la ville. À partir de ce moment, l'ordre des anciens chevaliers des Arènes ne fit que végéter et se perdit dans la classe bourgeoise.

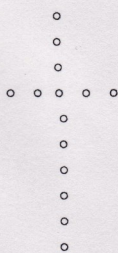




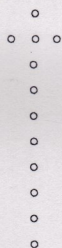
Solution : Matou-Matheu n° 34



1° solution ( Vol de 2 diamants )

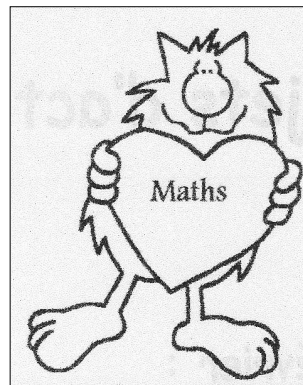


2° solution ( Vol de 4 diamants )



3° solution ( Vol de 6 diamants )

# Matou-Matheu



## Nouvelle énigme :

### EN TOUTES LETTRES

#### Qu'est qui fait mâle

Chacun sait que « ruade » est du féminin, comme la plupart des noms de cette terminaison. Repérez-vous ci-après trois exceptions ?

- |              |             |               |
|--------------|-------------|---------------|
| A. ALCADE    | B. ARCADE   | C. AUTOSTRADÉ |
| D. OLYMPIADE | E. JADE     | F. HAMADRYADE |
| G. TRIBADE   | H. TROUBADE |               |

#### Vilain petit canard

Lequel des mots qui suivent ne peut-être considéré comme un synonyme de « journaliste » ?

- |                 |             |
|-----------------|-------------|
| A. COURRIÉRISTE | B. ÉCHOTIER |
| C. FOLLICULAIRE | D. GAZETIER |
| E. PUBLICISTE   | F. ZOÏLE    |

#### Petits noms de grands noms

Ces écrivains ont eu moins de peine à se faire un nom qu'un prénom ! Reconstituerez-vous les bonnes paires

- |                |                    |
|----------------|--------------------|
| A. BEAUMARCHE  | 1. CHARLES         |
| B. BOSSUET     | 2. FRANÇOIS MARIE  |
| C. MONTESQUIEU | 3. JACQUES BÉNIGNE |
| D. VOLTAIRE    | 4. PIERRE AUGUSTIN |

#### Le juste cri

Le nouveau-né n'est pas le seul à vagir, c'est aussi le cas du lièvre et du crocodile.

Mais que font les oiseaux qui suivent ?

- |               |              |
|---------------|--------------|
| A. L'ALOUETTE | 1. BOUBOULE  |
| B. LA BÉCASSE | 2. CACADE    |
| C. LE HIBOU   | 3. CROULE    |
| D. LA MÉSANGE | 4. GRISOLLE  |
| E. LA PERDRIX | 5. ZINZINULE |

Nos actions et manifestations vous intéressent, rejoignez notre association en retournant ce coupon à :  
APROMICAV 19 rue de Lattre de Tassigny 30420 Calvisson

NOM : ..... PRÉNOM : .....

Adresse : .....

Tél : ..... Port : ..... Mel : .....@.....

Adhésion annuelle : 16,00€

(coupon à découper ou à recopier)